

Alain Terzian président des “César” : “autant de femmes que d’hommes”

Comme l’Académie des Oscars qui s’est féminisée en 2019, celle des Césars va instaurer une parité hommes-femmes, a annoncé son président Alain Terzian au *Journal du dimanche (JDD)*, le 9 février. « Aujourd’hui, sur les 4 680 membres de l’Académie, dont 4 313 à jour de leur cotisation, on a 65 % d’hommes et 35 % de femmes. C’est anachronique par rapport à notre société », dit A. Terzian, à la tête de l’Académie depuis 2003



rticle réservé à nos abonné

« Nous allons donc opérer une révolution culturelle pour atteindre la parité, un vrai 50/50. Nous allons ouvrir massivement à 700 ou 800 femmes supplémentaires le collège des votants », stipulant que la réforme sera validée au printemps par une assemblée extraordinaire. Pour accueillir plus de candidates, le règlement pourrait être assoupli, en stipulant par exemple qu’il faut avoir travaillé sur « deux films en cinq ans et non trois ».

Au niveau des instances, « le 50/50 sera mis en application à tous les niveaux » « Fin 2020, on constatera que [la parité] est respectée au conseil d'administration. Pour l'atteindre sans exclure quiconque, on fera entrer dix à douze femmes en tant que nouvelles personnalités qualifiées. »

« on aurait pu se réveiller plus tôt », il espère que les Césars vont « montrer l'exemple et qu'il y aura des répercussions dans tout le cinéma français ».

L'Académie a été créée en 1975 par le journaliste et producteur Georges Cravenne, avec un collège de fondateurs récompensés par un oscar comme Claude Berri, Claude Lelouch, Michel Legrand ou Costa-Gavras. Ce collège est « aujourd'hui assez âgé » malgré la présence d'Alexandre Desplat ou de Juliette Binoche, l'assemblée pourrait décider de limiter le nombre de mandats, actuellement renouvelés tous les cinq ans.

sources : Le JDD, Le Monde